

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers  
 dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
 Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE OFFICIELLE

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU  
 PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

A dater de la promulgation de la présente Ordonnance, la vitesse des véhicules à moteur mécanique prescrite par l'art. 8 de notre Ordonnance du 11 Décembre 1901, sera portée à 15 kilomètres à l'heure.

ART. 2.

Notre Ordonnance du 22 Décembre 1903 est et demeure abrogée.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en notre Palais à Monaco, le vingt-trois Février mil neuf cent neuf.

ALBERT.

Par le Prince :

Pour le Secrétaire d'Etat,  
 Le Conseiller d'Etat délégué,  
 E. BERTHET.

Par Ordonnance Souveraine en date du 14 Février 1909, M. Lucien de Valroger, ancien Président du Conseil de l'Ordre des Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation de France, est nommé Président du Conseil de Révision de la Principauté, en remplacement de M. Joseph Benoist, démissionnaire.

Par Ordonnance Souveraine en date du 14 Février 1909, M. Félix Decori, Membre suppléant du Conseil de Révision de la Principauté, est nommé Membre dudit Conseil, en remplacement de M. Jules Hardoin, démissionnaire.

Par Ordonnance Souveraine en date du 17 février 1909, M. le docteur Léon du Casal, médecin en chef de l'Hôpital, est nommé Délégué de la Principauté au Congrès International Médical sur les accidents du travail qui se tiendra à Rome le 23 mai 1909.

Par Ordonnance Souveraine en date du 17 Février 1909, M. Armand-David Deleau, Commissaire spécial adjoint au service de la Sûreté, est nommé Commissaire de Police adjoint, chargé du Commissariat de Monte Carlo, en remplacement de M. Codur, nommé Commissaire central.

Par Ordonnance Souveraine en date du 17 Février 1909, M. Joseph-Eugène Boucard est nommé Commissaire de Police adjoint.

Par Ordonnance Souveraine en date du 17 Février 1909, la Médaille d'Honneur de troisième classe est accordée au sieur Nicolas Quartino, canotier au service du Port.

Par Ordonnance Souveraine en date du 23 février 1909, sont nommés Membres du Comité de la Bibliothèque Communale :

MM. de Loth, Maire, Président,  
 Louis Bellando de Castro, Secrétaire,  
 Charles Bellando de Castro,  
 Léon Labande,  
 Eugène Marquet,  
 le Docteur Marsan,  
 François Médecin,  
 Suffren Reymond  
 François Roussel,  
 le Chanoine de Villeneuve,  
 Paul de Villeneuve.

Par Ordonnance Souveraine en date du 23 Février 1909, M. le Comte Gaston d'Adhémar de Lantagnac, Sous-Bibliothécaire du Palais de S. A. S. le Prince, est nommé Bibliothécaire-Adjoint dudit Palais et Conservateur de la Bibliothèque Communale.

Par Décision Souveraine en date du 20 février 1909, M. Vincent-François Cursi, entrepreneur de Transports à Monaco, a été nommé Fournisseur breveté de la Maison de S. A. S. le Prince.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince, accompagné de Son aide de camp, M. le lieutenant de vaisseau Bourée, a rendu hier matin à M. l'Amiral de Jonquières, commandant l'escadre française de la Méditerranée, la visite que celui-ci avait faite à Son Altesse Sérénissime au Palais de Monaco.

Son Altesse Sérénissime, qui était en grand uniforme ainsi que Son aide de camp, est arrivée à Villefranche en automobile et a été reçue à la coupée du cuirassé *Patrie* par l'Amiral de Jonquières pendant que les navires de l'escadre tiraient une salve de 21 coups de canon et que les équipages poussaient les hourras réglementaires. Le Prince a visité avec le plus vif intérêt le beau cuirassé français dont l'Amiral commandant l'escadre Lui a fait les honneurs.

Ce soir, a lieu, au Palais de Monaco, un dîner offert par Son Altesse Sérénissime à l'Escadre française de la Méditerranée.

Ont été conviés à ce dîner :

M<sup>me</sup> Stern, M<sup>me</sup> Kohn, M<sup>me</sup> d'Arodes de Peyriague, M<sup>me</sup> Mayer, M. le vice-amiral de Jonquières, M. le contre-amiral Pivet, M. Roussel, gouverneur général intérimaire, MM. les capitaines de vaisseau Amelot, Dufaure de Lajarte, Poidloue, Favereau, Nicol, Jean Kerguistel, Lefèvre, Bousicaux, M. le commissaire en chef Du-

pont, M. le capitaine de vaisseau Didelot, M.M. les capitaines de frégate Delahet, du Vignaux, Jehenne, M. le lieutenant de vaisseau Vincent Bréchignac, M. l'aspirant de marine Villiers Moriamé, M. Mayer, conseiller privé de S. A. S. le Prince, M. le lieutenant de vaisseau Jeannel, directeur du port, M. le comte de Lamotte d'Allogny, chef de la Maison de S. A. S. le Prince, M. le capitaine de frégate d'Arodes de Peyriague, M. le commandant Gastaldi et M. le lieutenant de vaisseau Bourée, aides de camp de S. A. S. le Prince, M. Buchanan, M. Kohn, M. Jaloustre, chef du Cabinet civil, M. le capitaine de Juniac, officier d'ordonnance.

M. le Général Ducray, Gouverneur de Nice, accompagné de son chef d'état-major le lieutenant-colonel Bralet, s'est rendu au Palais de Monaco le 14 de ce mois pour saluer S. A. S. le Prince au nom des autorités militaires du département des Alpes-Maritimes.

M. le Gouverneur Général intérimaire vient d'adresser la lettre suivante à M. le Maire de Monaco :

Monaco, le 23 février 1909.

« MONSIEUR LE MAIRE,

« J'ai l'honneur de vous adresser, conformément aux ordres de Son Altesse Sérénissime, la liste de divers projets de travaux élaborés soit par M. le Directeur des Travaux Publics, soit par le Syndicat d'Initiative, soit par un groupe de Monégasques, soit par la Commission spéciale réunie sous la présidence du Secrétaire Général et dans laquelle était représentée la Commission Communale.

« Je vous prie de bien vouloir inviter la Commission Communale à faire connaître son avis sur les avantages de ces divers travaux, à établir entre eux un ordre de préférence et, au besoin, à en compléter la liste par tel projet qu'elle estime utile.

« Le Gouvernement tient à la disposition de la Commission tous les documents qui pourraient l'aider dans son étude, dont les résultats seront soumis à la Haute approbation de S. A. S. le Prince.

« Il a paru à Son Altesse Sérénissime que la détermination d'un programme de travaux était liée à l'établissement d'un plan régulateur, dont la confection a été décidée comme conséquence de la révision du cadastre.

« Cette dernière étude exigeant le concours de compétences techniques, une Commission spéciale sera constituée, dans laquelle Son Altesse Sérénissime a décidé que la Commission Communale serait représentée par sept de ses membres qu'Elle a daigné lui laisser le soin de désigner elle-même.

« En conséquence, je vous serais reconnaissant de vouloir bien me faire connaître les propositions de la Commission.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération.

« Le Gouverneur Général intérimaire,  
 « Signé : F. ROUSSEL. »

M. Charles Jaspard, secrétaire du service foncier de la Principauté, vient d'obtenir, à l'Exposition internationale de Gand (Belgique) organisée en 1908 sous les auspices du gouvernement Belge, la grande médaille d'or avec diplôme et la croix du Mérite pour ses travaux commerciaux, ses graphiques et sa publicité en faveur de la Principauté.

## TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Dans ses audiences des 16, 18 et 19 février 1909, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour mendicité et infraction à un arrêté d'expulsion :

B. A.-F., né à Poitiers (Vienne), le 24 Janvier 1847, journalier, sans domicile fixe, un mois de prison et 16 francs d'amende.

Pour détournement d'objets saisis :

K. C., née à Lucerne (Suisse), le 29 mai 1882, sans profession, demeurant à Berlin (Allemagne), six mois de prison (par défaut).

Pour mendicité en réunion :

B. G.-A., né à Reims (Marne), le 12 mars 1873, mécanicien, demeurant à Reims, deux mois de prison ;

C. J.-G., né à Montauban (Tarn-et-Garonne), le 30 mars 1885, tailleur d'habits, sans domicile fixe, un mois de prison ;

C. G., né à Nîmes (Gard), le 1<sup>er</sup> juin 1889, journalier, sans domicile fixe, deux mois de prison ;

G. H., né à Alger (Algérie), le 27 mars 1888, journalier, sans domicile fixe, deux mois de prison ;

B. J.-L., né à Chaudesaigues (Cantal), le 18 mai 1872, ébéniste, sans domicile fixe, deux mois de prison ;

D. A., né à Clairvaux (Aveyron), le 29 août 1864, colporteur, sans domicile fixe, deux mois de prison ;

L. B.-G.-M., né à Lannion (Côtes-du-Nord), le 19 juin 1876, ajusteur, sans domicile fixe, deux mois de prison ;

M. J.-D., né à Mirepeix (Basses-Pyrénées), le 5 novembre 1789, terrassier, sans domicile fixe, deux mois de prison.

## THÉÂTRE

Le téléphone a fourni aux auteurs dramatiques une matière neuve dont ils se sont empressés de tirer de curieux effets.

M. Charles Foley dans *Au Téléphone* en a fait sortir l'épouvante. M. Tristan Bernard, avec ses dons d'observation pénétrante et de fantaisie flegmatique, dans *les Côteaux du Médoc*, que donnait au début de la semaine le théâtre des Beaux-Arts, a fait jaillir une source de rire que tempère une nuance d'émotion contenue.

M<sup>lle</sup> de Mornand, MM. Tarride et Dubuisson ont joué avec tact et distinction cette charmante comédie.

Les *Trois Bossus* d'Eugène et Edouard Adenis, musique de Missa, est un spirituel et agréable pastiche. M<sup>lles</sup> Rachel Launay et Germaine Charley, MM. Alberthal, Berthaud, Maury et Poudrier en ont donné une interprétation de tout point excellente.

M. Noblet s'est fait applaudir vendredi et samedi, en compagnie de M<sup>lle</sup> Suzanne de Behr, de MM. Launay et Leys, dans *Une Rupture*, le charmant petit acte d'observation judicieuse et d'esprit léger, de M. Abraham Dreyfus.

M<sup>lle</sup> Germaine Charley a conduit avec une gaieté et un charme exquis l'amusante revue *Turlututu chapeau... poilu* dans laquelle l'auteur, M. Paul Ardoy, lui donnait spirituellement la réplique.

## CONCERTS

Programme très éclectique, jeudi dernier, et d'un haut intérêt.

L'ouverture *Au Printemps* de Goldmark est une page fraîche et délicate, richement instrumentée.

La symphonie *Aus der Neuen Welt* de Dvorak lui a été inspirée par son séjour en Amérique où il occupa le poste de directeur du Conservatoire. Elle contient une première partie brillante dans laquelle on remarque un *largo* exposé par le cor anglais et repris ensuite par l'orchestre. Le trio du *scherzo* est fort intéressant et le final a un grand éclat.

*Dolly*, la délicate suite de G. Fauré, orchestrée

avec une ingéniosité raffinée par Rabaud, a été supérieurement jouée et chaleureusement accueillie.

L'*Enchantement du Vendredi-Saint* est une des plus hautes inspirations musicales qu'il soit donné d'entendre. Son caractère de grandeur solennelle et de mysticité, exprimé en phrases délicieuses et en puissantes sonorités orchestrales, produit un profond ébranlement nerveux et transporte dans les sphères les plus élevées du rêve. L'œuvre a été religieusement écoutée et applaudie avec enthousiasme.

La *Méphisto-Valse* de Liszt, tirée du *Faust* de Lenau, est une page pittoresque, d'instrumentation savante et d'allure fantastique, qui a terminé le concert sur une impression de vie intense et endiablée.

\*.\*

Poursuivant la série de ses belles auditions, l'International Sporting Club a consacré l'un de ses derniers concerts de gala à l'audition de Raoul Pugno. L'admirable pianiste a interprété, avec le charme prenant et le sentiment profond qui caractérisent son merveilleux talent, le *Concerto en Mi bémol* de Mozart, accompagné par l'excellent orchestre Ganne, puis trois morceaux de Chopin qui lui ont valu une longue ovation.

L'orchestre a ouvert le concert par la *Danse Macabre* de Saint-Saëns où s'est fait applaudir le violon solo, M. Durot. Il a exécuté ensuite l'*Aubade* de Lalo et, en fin de séance, la farandole de l'*Arlésienne*.

## La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

**Naristé**, fantaisie lyrique en un acte, poème de M. ALBAN DE POLHES, musique de PH. BELLENOT. — Distribution : Naristé, M<sup>lle</sup> BESSIE ABOIT ; la Fée, M<sup>lle</sup> D'ELTY ; Madame Pivoine, M<sup>me</sup> MARY GIRARD ; le Poète, M. FABERT ; Kinto, M. SWOLFS ; Vernis du Japon, M. CHALMIN ; Bambou, M. PHILIPPON ; le Samuraï, M. MARVINI. Sujets de la danse : M<sup>lles</sup> GIUSSANI, PAVLOVA et les Dames du corps de ballet.

**Le Cobzar**, drame lyrique roumain en un acte, poème de M<sup>lle</sup> HÉLÈNE VACARESCO et M. P. MILLET, musique de M<sup>me</sup> GABRIELLE FERRARI. — Distribution : Jana, M<sup>me</sup> MARGUERITE CARRÉ ; la Tzigane, M<sup>me</sup> DE KOWSKA ; un Berger, M<sup>lle</sup> LIERY ; Stan, M. ALCHEWSKY ; Pradea, M. GILLY ; Nedelea, M<sup>lle</sup> TESORONE. Sujets de la danse : M<sup>lles</sup> CHARBONNEL, LUPARIA, CARRÈRE, GIUSSANI et les Dames du corps de ballet.

**Rigoletto**, opéra en quatre actes de PIAVE, d'après VICTOR HUGO, musique de VERDI. — Distribution : Gilda, M<sup>lle</sup> FRIEDA HEMPEL ; Maddalena, M<sup>me</sup> DE KOWSKA ; Giovanna, M<sup>me</sup> MARY GIRARD ; Comtesse Ceprano, M<sup>lle</sup> M. LIERY ; Page de la Duchesse, M<sup>lle</sup> D'ELTY ; le Duc de Mantoue, M. SMIRNOFF ; Rigoletto, TITTA RUFFO ; Sparafucile, M. VALLIER ; Montorone, M. MARVINI ; Marullo, M. PADOUREANO ; Borsa, M. FABERT ; Ceprano, M. DELESTANG. — Chef d'orchestre M. ALEXANDRE POMÉ.

La *great season* d'opéra bat son plein. La célèbre salle Garnier est bondée à chaque représentation. Nos prévisions sont ainsi largement justifiées, grâce à la prodigieuse activité de M. Raoul Gunsbourg, le grand triomphateur de l'heure actuelle. Les soirées d'art se succèdent avec entrain, et des artistes de tout premier choix y reçoivent à chacune d'elles d'éclatants et légitimes succès.

Un événement important a marqué le programme de la semaine dernière, la direction du théâtre de Monte Carlo nous ayant offert encore une soirée de décentralisation artistique composée de deux créations lyriques — *Naristé* et *le Cobzar* —, de la seconde représentation du *Viell Aigle*, qui a été une nouvelle victoire pour son heureux auteur, et une superbe reprise de *Rigoletto*.

Dans un très artistique décor de M. Visconti, rehaussé par de merveilleux effets de lumière, M. Gunsbourg nous a donné une fort intéressante

création de *Naristé*, fantaisie lyrique d'Alban Polhès, musique de M. Ph. Bellenot.

Un prologue de forme symphonique, où la couleur orientale est recherchée par les gammes et les effets d'orchestre — gong, timbres, célesta, quatuor en sourdine et harpe — se déroule pendant qu'un poète fait l'exposé de la pièce : un petit conte bleu, où nous voyons qu'une veuve encore jeune, M<sup>me</sup> Pivoine, pour se remarier, a jeté son dévolu sur trois beaux galants. Elle entend se moquer de sa coquetterie l'oiseau qu'un sorcier lui donna. Dans un élan de dépit, elle jette l'oiseau et cage à l'eau. L'oiseau est délivré par une vieille mendicante et se change en Fée. Cette fée rend la jeunesse à sa libératrice, qui devient la belle Naristé. M<sup>me</sup> Pivoine, dont la colère ne connaît plus de bornes, cherche à faire arrêter sa rivale pendant une fête religieuse avec danse. Mais la Fée veille sur Naristé qui épouse le pousse-pousse Kinto, se rendant ainsi indépendante, suivant les lois du Japon.

Cette donnée féerique est illustrée d'une musique charmante, dont l'orchestration est savamment travaillée et fort bien comprise. Dans toute la partition on sent que le compositeur s'est abandonné à l'inspiration que lui dictait la légèreté de la trame poétique. Cependant il n'en résulte pas de monotonie, grâce à la variété de chaque scène.

Sans vouloir analyser par le menu l'œuvre de M. Bellenot, il est intéressant de signaler le coloris vraiment oriental qu'on y trouve. Les thèmes y sont traités, selon les situations, de façon remarquable.

Le rôle de Naristé convient admirablement à Miss Bessie Abott dont le charme égale le talent. Les différents morceaux, tels la complainte de la petite feuille de saule, l'air des clochettes et, particulièrement, celui du Papillon bleu, ne pouvaient avoir une interprétation plus exquise.

M<sup>me</sup> Marguerite d'Elty, de l'Opéra, se montre très séduisante sous les traits de la Fée et dans la scène où elle chante à ravir *Ne me crains pas, je suis la Fée*.

M<sup>me</sup> Mary Girard défend toute sa verve et sa grâce dans la composition du rôle de M<sup>me</sup> Pivoine.

Du côté des hommes, c'est d'abord à M. Swolfs que vont les éloges pour le relief qu'il donne au personnage de Kinto ; et, avec lui, félicitons MM. Chalmin, Philippon et Marvini qui complétaient un excellent ensemble japonais.

*Le Cobzar*, drame lyrique également en un acte, terminait la soirée en nous laissant sous le charme d'une musique expressive et vibrante.

En voici, en quelques mots, le sujet. Deux fiancés, Jana et Stan, furent séparés par la fatalité. Stan, joueur de cobzar (violon à trois cordes) est parti avec une tzigane, et Jana a épousé Pradea, jaloux et brutal. Mais pour la fête des moissons, Stan revient, reconquiert le cœur de Jana et tue la tzigane qui a tout révélé au mari. Pradea va dénoncer Stan pour qu'il subisse l'affreux supplice des forçats des mines de sel. Jana tue Pradea pour se faire condamner à suivre Stan aux salines.

M<sup>me</sup> Gabrielle Ferrari s'est inspirée des thèmes populaires roumains, dont le caractère est d'une expression mélancolique et voluptueuse à la fois. D'une technique remarquable, d'une instrumentation raffinée, sa partition chante le drame passionnel qui bouleverse les âmes des personnages. Sans quelques pages un peu touffues, elle serait parfaite.

*Le Cobzar* est, dans l'ensemble, un ouvrage poignant, sincère surtout, tendant à serrer de près la réalité, la vie, suivant fidèlement toutes les phases de l'action dont M<sup>me</sup> Ferrari, en musicienne accomplie, souligne de façon admirable les moments tragiques.

M<sup>me</sup> Marguerite Carré fut une Jana merveilleuse : elle a su rendre de façon impressionnante toute la passion que contient le rôle de l'héroïne de M<sup>lle</sup> Vacaresco.

L'excellent ténor Alchewsky a personnifié le rôle de Stan en y apportant non seulement le charme de sa belle voix, mais une interprétation dramatique avec toute l'émotion angoissante de la torture physique et morale.

M<sup>lle</sup> de Kowska a chanté le rôle de la Tzigane avec une passion fougueuse, au caractère bien sauvage de bohémienne amoureuse.

M. Gilly, dans le rôle chargé de Pradea, s'est montré aussi bon comédien qu'impeccable chanteur.

Les rôles du berger et de Nedelea n'ont pas laissé à désirer avec M<sup>lles</sup> Liéry et Tesorone, et l'on a réalisé ainsi une remarquable interprétation, mise en valeur par une mise en scène très soignée et une exécution orchestrale parfaite sous la conduite de M. Léon Jehin.

La reprise de *Rigoletto* a eu les honneurs d'un nouveau triomphe à Monte Carlo, où M. Gunsbourg en a confié l'interprétation à des artistes de haute valeur. Chacun de ses quatre actes a été salué par des acclamations enthousiastes, et ce magnifique succès est amplement justifié par le charme infini qui se dégage d'une œuvre qui, malgré tous les progrès de la musique théâtrale, détiendra toujours le record de la popularité.

Vous en connaissez la donnée : le chef-d'œuvre de Verdi n'a-t-il pas été représenté assez souvent sur notre célèbre scène lyrique?... Disons seulement, cette fois, que, somptueusement et fidèlement mis en scène, admirablement conduit par l'éminent chef d'orchestre M. Alexandre Pomé, *Rigoletto* fut un vrai régal pour les amateurs, toujours nombreux, du *bel canto*.

La célèbre cantatrice allemande, M<sup>lle</sup> Frieda Hempel, est une Gilda délicieuse qui joue et chante avec toute son âme. Elle y a prêté une merveilleuse science du chant et un organe très chaud et très pur, créant autour du personnage, pour ainsi dire, un atmosphère de profonde émotion. Son succès se résume en deux mots : rappels nombreux, ovations délirantes.

Une fois de plus, M. Titta Ruffo se montra incomparable artiste. Le rôle de Rigoletto, où il s'est imposé tout de suite hors de cadre, lui valut un énorme succès. Comédien de talent, M. Titta Ruffo personnifie aussi bien le célèbre Figaro du Barbier de Séville que Rigoletto; mais ce qui le rend plus remarquable, c'est ce sens de la musique par quoi son organe généreux prend une puissance particulière de charme et d'émotion. L'assistance l'a bien fêté, et des applaudissements enthousiastes ont marqué la fin de chaque scène où il devait paraître.

M. Smirnoff a confirmé l'excellente impression que l'on avait de lui dans le rôle du Duc de Mantoue. Ce jeune et charmant ténor a été tout simplement merveilleux de naturel et de sincérité. D'ailleurs le public ne s'y est pas trompé et l'a chaleureusement acclamé.

M<sup>lle</sup> de Kowska, de superbe voix de contralto, a mis tout l'art voulu dans le personnage de Maddalena qu'elle interprète dans un excellent style.

M. Vallier s'est acquitté admirablement du rôle si caractéristique et si farouche de Sparafucile.

M<sup>mes</sup> Mary Girard, Liéry, d'Elty et MM. Fabert et Padouréano, qui rivalisèrent de science et de talent, ont obtenu les bravos de la salle entière.

En ajoutant ici des éloges bien mérités à l'adresse des chœurs absolument parfaits, nous tenons à manifester une fois de plus notre reconnaissance à M. Alexandre Pomé qui mena si vaillamment l'orchestre à la victoire.

Cette soirée superbe restera, dans les fastes du théâtre de Monte Carlo, comme une soirée d'éclat.

Fernand PLATY.

## Essai sur les Origines de Monaco

La Ligurie n'a pas d'histoire parce que les Ligures n'écrivaient point. Attachement du Ligure à son pays. Les princes de châteaux.

(suite)

Le Palais de Monaco il y a 2,600 ans.

Bien que le rocher de Monaco n'ait gardé aucune trace de fortification antique, on ne peut douter, qu'à l'époque ligure, il n'ait été le premier et principal siège d'occupation de la race immigrante.

L'étude des vieux monuments de la région nous a appris que les sites les plus recherchés par les anciens Ligures sont ceux que des protections naturelles rendent difficilement accessibles et facilement défendables. Les caps rocheux battus par la mer, les coteaux aux trois quarts détachés du flanc de la montagne, les mondrains laissés en épargne au fond des vallées par les ravinelements du déluge pliocène, gardent tous des traces, plus ou moins conservées, du séjour de la primitive population du pays.

A la vérité, les pointes avancées en mer, les éperons de la montagne, les terrasses d'érosion même étaient presque toujours adhérents au continent par une de ces langues de terre que nous appelons isthme ou col, mais ces ponts n'étaient pas de nature à décourager les Ligures.

Le *Plan-de-Revel* qui, aux abords de Nice, compte presque autant de superpositions d'habitats que la Troie d'Issarlick, le *Mont-Bastide*, le *Castellas-de-la-Brasca*, dans la vallée de Saint-Laurent, le *Rocher-d'Ongran*, plus enfoncé dans l'intérieur des terres et tant d'autres, nous renseignent sur les moyens employés par leurs habitants pour rendre infranchissables les détroits qui y donnent accès. On les coupait par deux ou trois murailles transversales. Ce n'était pas tout. En arrière de cette double ou triple ligne de défense, on construisait, à la naissance du plateau, une de ces enceintes en gros blocs d'où les chefs des clans, qui y faisaient leur résidence, ont pris le titre de princes de châteaux. Le reste du plateau était libre, si les obstacles naturels le protégeaient suffisamment. D'ailleurs tout le pourtour du plateau était également fortifié. L'enceinte ou *Castellum*, comme l'appelaient les Romains, fermait l'entrée du promontoire et en protégeait la plate-forme. Sur cette dernière, on retrouve parfois de la poterie, mais on ne relève aucune trace d'habitations. On y laissait croître sans doute les pins et les broussailles; peut-être les gens de la classe inférieure y dressaient-ils leurs huttes et les abris où l'on parquait les vaches, les porcs et les chèvres : ce serait alors le *pagus*. Quoiqu'il en soit, la position de la forteresse démontre assez clairement que la défense était ordonnée en vue de couvrir cet espace. Le *castellum* et le *pagus* furent donc deux parties bien distinctes : celui-là est le palais du maître et celui-ci le village de ses sujets. L'un et l'autre occupent le sommet d'une colline et sont forts par leur position.

Le rocher de Monaco réunit à ce point toutes les conditions requises pour un établissement de ce genre qu'il faudrait être résolu à nier l'évidence pour supposer que les Ligures n'aient pas songé à en tirer parti.

D'ailleurs les fouilles que S. A. S. le Prince y a fait pratiquer ont démontré que ce lieu a été habité de toute antiquité. Sa situation et sa configuration mêmes offraient à une population entourée de dangers un merveilleux refuge contre les agressions des hommes et les retours offensifs des fauves.

Pour y arriver il n'existait qu'un seul passage, celui de *la Colle*, bande rocheuse, ensellée, qui reliait le promontoire de Monaco au versant de terre ferme de la Tête-de-Chien. Ce passage était praticable, il est vrai, mais supposé le cas où il aurait été intercepté par un ou deux remparts et soumis au commandement d'une enceinte qui, s'appuyant d'une part aux escarpements du midi formés par une falaise à pic, et de l'autre côté au décrochement rocheux qui domine la Condamine, aurait été construite au talon du plateau, les approches du promontoire devenaient impossibles et le clan qui s'était installé sur son sommet pouvait, impunément, braver les efforts combinés de toutes les bourgades du voisinage.

Il faut avouer toutefois, que les traces de ces ouvrages de défense sont absolument défaut. Mais leur disparition pourrait s'expliquer par les remblais latéraux qu'a subis la plate-forme supérieure et par le dérasement des pentes

qui y donnent accès, lors du siège mémorable des années 1506-1507.

Durant plusieurs jours, le glaciaire naturel de *la Colle* fut balayé par les boulets de canon : les ouvrages avancés s'écroulèrent et les pionniers nivelèrent le terrain pour le rendre accessible à trois furieux assauts.

Les anciens Monégasques ne conservent aucun souvenir de l'existence d'un vieux mur sur le talus de l'isthme rocheux de *la Colle*, mais une antique tradition attache au Rocher de Monaco le titre de lieu fortifié.

Virgile et Ammien Marcellin citent l'*arx Monæci* (1), la forteresse de Monaco.

Pour les raisons que nous avons apportées plus haut, la citadelle de Monaco, qui n'était certainement qu'une enceinte en gros blocs, était assise à la naissance du promontoire, c'est-à-dire au lieu même où les Génois en 1215, firent construire un château qui, à peine achevé, recevait, nous ne savons pourquoi, le nom de *Château-vieux*.

Quant à la haute antiquité de l'ouvrage fortifié qui l'avait précédé, elle est établie, dès l'époque romaine, par une tradition qui en attribuait la fondation à Hercule (2).

Nous dirons plus loin comment Hercule était devenu, pour un temps, le héros éponyme du port et de l'antique enceinte de Monaco au préjudice du vieux Ligure qui leur avait donné son nom.

Nous nous sommes trop longuement étendu l'année dernière sur les dispositifs des enceintes préhistoriques pour nous attarder à faire une nouvelle description de ces robustes ouvrages.

Remarquons seulement que, dans ce même ordre d'idées, il y a eu chez les Ligures des contrastes étranges de grandeur et de mesquinerie.

Quand on songe à l'effort qu'ont exigé le bardage et la pose d'un seul des blocs alignés par centaines dans les murs de leurs enceintes, on est enclin à penser que les bâtisseurs de ces amoncellements de rochers appartenaient à la race des Titans.

Mais cette première impression est bien diminuée quand on retrouve les traces des maisons que ces murailles cyclopéennes protégeaient de leur masse énorme. Ces traces éveillent l'idée de misérables huttes. On les jugeait telles du temps de Tite-Live. Lui-même cite « ces informes chaumières ligures accrochées aux aspérités des rochers (3) », sans dissimuler le mépris que lui inspirent des gens qui se contentent de pareils réduits.

Les vestiges de ces cases, encore fort nombreux dans

(1) *Arx* peut aussi vouloir dire *montagne*. Dans trois textes relatifs à Monaco, ce mot a été pris deux fois dans ce dernier sens. Le passage d'Ammien Marcellin : « *Monæci similiter ARCEM et portum...* » a été traduit dans la publication Didot-Nisard : « La CITADELLE et le port de Monaco... ». Dans deux autres cas, où le mot *arx Monæci* se retrouve, les traducteurs lui ont donné la signification de *montagne* ou *hauteur de Monaco*. C'est le contexte, croyons-nous, qui doit éclaircir le doute qu'éveille ce terme équivoque.

Dans le vers de l'Énéide : *Aggeribus sover atque arce Monæci — Descendens...* Virgile distingue entre les *aggeres* ou reliefs qui dominent Monaco et l'*arx Monæci*. Il faut admettre que le poète désigne la forteresse monacienne, ou supposer une superfection d'images, une tautologie qui ne lui sont pas habituelles.

On opposera à notre interprétation du mot *arx* ce que dit Mamertin racontant le retour de Maximien Hercule après la défaite des Bagaules : *Tu modo Galliæ oppida illustraveras, jam summas arces Monæci Herculis præteribas.* (In Genethl Maximiani 4, 2.). Mais *oppida* ou bourgades fortifiées en terrain de plaines à la même signification que *arces* en pays de montagnes, et, franchement, quand on sait qu'il n'y avait pas un coteau du versant de Monaco qui ne fût couronné par un village armé, imaginera-t-on que Mamertin eût voulu opposer l'une à l'autre deux choses qui n'ont pas plus de rapports entre elles qu'un bourg et une montagne?

Si dans les textes relatifs à Monaco, *arx* veut dire forteresse, construction militaire ou centre d'habitation fortifié, nous ne sommes pas exposé à nous tromper en rétablissant l'*arx Monæci* sur le lieu qui en a conservé l'ancien nom, sur le Rocher de Monaco. C'est du moins ce que les indications de Strabon et d'Ammien Marcellin nous donnent à entendre.

(2) AMMIEN-MARCELLIN, XV, 10.

(3) TITE-LIVE : *Tecta informia imposita rupibus*: XXI, 3.

diverses enceintes, prouvent qu'elles étaient effectivement fort petites. Quelques-unes ont été à peu près carrées : 2 m. 50 x 3 mètres. Les plus grandes dépassent rarement 5 mètres.

Sur une base rectangulaire de pierres alignées ou de murets bâtis à sec, on dressait une forme de charpente dont les vides étaient remplis par des branchages entortillés. Puis sur les deux faces de ce clayonnage, on appliquait une couche épaisse de terre glaise.

Les huttes qui n'étaient pas encastrées dans des entailles du rocher, étaient souvent enfoncées dans le sol à une profondeur de trente ou quarante centimètres. Elles acquéraient ainsi plus de solidité. L'assise de pierre était destinée à maintenir les terres extérieures ; elle offrait aussi le double avantage de préserver l'air du logis contre les infiltrations et de soustraire les poteaux de support aux atteintes de l'humidité (1).

Une série de cases de cette sorte forma l'ordonnance du premier palais de Monaco.

La distribution des logements était toujours la même. Comme nous l'avons pu voir l'année dernière en étudiant le Mont Bastide, la cour intérieure de l'enceinte était partagée en deux quartiers, nord et sud, par une rue médiane. Au Nord s'entassaient, sur deux ou trois rangs, les huttes affectées à l'emmagasinement des provisions ; au Midi s'alignaient les logis d'habitation réservés au prince du château et à sa famille. Un de ces logis, plus grand que les autres, était le lieu de réunion. Il est reconnaissable à ses dimensions. Dans l'enceinte du Ricard, cette salle était pavée en ciment, sauf sur un espace circulaire qui devait correspondre à un trou.

Dans cette pièce (*mégaron*) se trouvaient réunis les souvenirs de l'ancêtre divinisé, fondateur du clan et du domaine patrimonial ; les trophées de guerre, le drapeau du clan (2), les armes, les outils de labourage, les instruments du culte domestique : tous les attributs d'une souveraineté religieuse, civile et militaire dont le foyer était le symbole, le témoignage visible, toujours vivant, toujours entretenu.

Sur la plate-forme de guerre commandant le passage de la Colle, une sentinelle veillait et, dans le *pagus*, les esclaves dormaient pêle-mêle au milieu du troupeau.

(A suivre).

Ch<sup>e</sup> L. DE VILLENEUVE  
Directeur du Musée Anthropologique.

(1) Cfr. *Pro Alesia* sur des fonds de cases ligures et gauloises. N° 24. Juin, 1908. p. 37.

(2) TITE-LIVE, XLII, 7. Au combat de Carysti, les Romains enlevèrent 82 drapeaux ligures.

L'Administrateur-Gérant L. AUREGLIA

MONT-DE-PIÉTÉ DE MONACO

VENTES

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de l'Ordonnance Souveraine du 9 juin 1907, il sera procédé le mercredi 3 mars, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures, dans la salle des ventes du Mont-de-Piété, 15, avenue

### Bulletin des Oppositions sur les Titres au porteur.

TITRES FRAPPÉS D'OPPOSITION.	MAINLEVÉES D'OPPOSITION.	TITRES FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.
Exploit de M <sup>e</sup> Tobon, huissier à Monaco, 29 juillet 1908. cinquièmes d'actions Société des Bains de Mer et Cercle des Etrangers à Monaco : Numéros 917, 4665, 6887, 19418.		
Exploit de M <sup>e</sup> Tobon, huissier à Monaco, 1 <sup>er</sup> février 1909, une action entière de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco : Numéro 46941.		
Exploit de M <sup>e</sup> Tobon, huissier à Monaco, 1 <sup>er</sup> février 1909, une action ancienne de la Société Industrielle et Artistique de Monaco : Numéro 19.		

des Fleurs, Monte Carlo, à la vente aux enchères publiques des nantissements déposés pendant le mois de janvier 1908. non dégagés ou renouvelés, provenant des reconnaissances n° 00474 au n° 00891, consistant en bijoux, pierres précieuses, automobiles, fourrures, meubles et objets divers.

Etude de M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN,  
docteur en droit, notaire,  
2, rue du Tribunal, Monaco.

#### ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le samedi 6 mars 1909, à 10 heures du matin, à Monaco, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Eymin, notaire,

#### D'UN TERRAIN A BATIR

situé au centre de Monte Carlo, avenue Saint-Michel, à proximité du Casino, d'une superficie de 931 mètres carrés 10, ayant fait partie de l'ancienne villa Etiolles.

Mise à prix..... 180.000 francs.  
Consignation pour enchérir..... 15.000 fr.  
On traiterait avant l'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Eymin, notaire à Monaco, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M<sup>e</sup> Lucien Le BOUCHER,  
docteur en droit, notaire,  
41, rue Grimaldi, Monaco.

#### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

(Première insertion)

Suivant contrat reçu par M<sup>e</sup> Lucien Le Boucher, docteur en droit, notaire à Monaco, le deux février mil neuf cent neuf, M. Louis Crovetto, fils de feu Henri, négociant, demeurant à Monaco, rue de la Turbie, n° 13, a vendu à M. Jean Franceschini, garçon d'hôtel, demeurant à Monaco, le fonds de commerce de buvette-restaurant, marchand de vins en gros et détail, connu sous la dénomination de *Restaurant d'Italie* qu'il exploitait à Monaco, rue de la Turbie, n° 13.

Avis est donné aux créanciers de M. Crovetto, s'il en existe, de faire opposition sur le prix de la vente, avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente, au domicile à est effet élu à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Le Boucher, notaire, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 23 février 1909.

L. LE BOUCHER.

#### VENTE DE FONDS DE COMMERCE

(Deuxième insertion)

Par acte sous signature privée du 12 janvier 1909, M. Ribière Gustave, tapissier en meubles, a vendu à M. L. Ribière le fonds de commerce qu'il exploitait boulevard du Nord.

Les créanciers sont invités à faire opposition sur le prix en mains de M. L. Ribière, dans les 10 jours, sous peine de forclusion.

## ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

### L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

#### LA FONCIÈRE

La C<sup>e</sup> Lyonnaise  
d'Assurances maritimes réunies

C<sup>e</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes ; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

#### LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des vitras, châ-teaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoux-tiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :  
J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Milla).

**Nettoyage à Sec spécial.** Gants depuis 0 f 25.  
Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.

**EINTURERIE**  
DE PARIS - A. CRÉMIEUX

Usine à Beausoleil. — Magasin :  
villa Paola, 25, boulevard du Nord **Monte Carlo**

## AMEUBLEMENTS & TENTURES

EUGÈNE VÉRAN

MAISON FONDÉE EN 1888

Villa des Garets, Boulevard de l'Ouest  
MONACO (CONDAMINE)

INSTALLATIONS A FORFAIT

Réparations de Meubles

Etoffes — Laines — Crins animal et végétal — Duvets

PRIX MODÉRÉS

## LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur :  
Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine  
et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

**LE MONITEUR**  
**DE LA MODE**

paraissant tous les Samedis

**20 PAGES** GRAND  
FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE  
DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>o</sup>.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre